



Fiche d'inscription

Saison 2021-2022

LES PIECES A FOURNIR : (Cochez chaque case en mettant dans le dossier la pièce à fournir pour éviter un oubli).

- La fiche d'inscription remplie et signée.
- Une photo d'identité
- Un certificat médical (ou photocopie de la page du passeport sportif tamponnée par le médecin), daté obligatoirement **après** le 01/09/2021.
- L'autorisation parentale signée (ATTENTION à signer également dans le passeport sportif)
- La photocopie de la carte d'identité pour les sportifs de plus de 12 ans
- La demande de licence signée
- Le règlement intérieur rempli et signé par l'adhérent et le responsable légal
- L'autorisation RGPD signée
- Le règlement (possibilité de payer en 4 fois au maximum).

vaccination COVID complète

NB : prévoir l'achat d'un passeport sportif la première année pour la participation aux compétitions fédérales (25€)



ATTENTION

Tout dossier incomplet sera refusé.

Dossier à rendre COMPLET le samedi 2 octobre ou le mercredi 6 octobre 2021

PAIEMENT PAR CHEQUE :

Chèques à établir à l'ordre de l'USR VOVINAM VIET VO DAO et à remettre le jour même de l'inscription avec le nom de l'adhérent à l'arrière du chèque.

Octobre 2021	chèque n° _____	Montant _____	€
Novembre 2021	chèque n° _____	Montant _____	€
Janvier 2022	chèque n° _____	Montant _____	€
Février 2022	chèque n° _____	Montant _____	€

Bons CAF ou coupons sport :

Nombre de bons = _____ Montant = _____ €

Total = _____ €

Autres moyens de paiements : _____

Coupon PRIM 'O' SPORTS :

PAIEMENT ESPECES :

CHEQUES ANCV

Nombre: _____ Montant _____ €

Total: _____ €



Fiche d'inscription

Saison 2021-2022

ADHERENT

Nom : _____ Prénom _____
Né(e) _____ à _____ N° de Sécurité sociale : _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Groupe sanguin : _____
Téléphone fixe _____ Portable : _____
Email _____

RESPONSABLE LEGAL

Nom : _____ Prénom _____
Né(e) le _____ à _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Téléphone fixe _____ Portable : _____
Email : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : _____ Prénom _____
Téléphone fixe _____ Portable _____

DROIT A L'IMAGE

Nom : _____ Prénom : _____ accepte que mon enfant ou moi-même Soit filmé(e) ou photographié(e) (textes, sons, images) dans le cadre de ses activités au sein de l'USR Vovinam Viêt Vo Dao, en vue d'une reproduction sur tout type de publication, dans le but d'une conservation et d'une diffusion, en direct ou en différé, sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne du club (web, réseaux sociaux, supports papier...). Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (pratiquants, partenaires...). Cette autorisation est valable pour la saison 2021-2022 mais n'a pas de limite dans le temps concernant les captations d'images qui auront été effectuées. Elle est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de promotion ou d'enseignement.

En la signant, je renonce à toute contrepartie financière et/ou avantages de quelque nature que ce soit de l'exploitation qui en sera faite. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée de l'enfant susnommé ni à sa réputation ni lui être préjudiciable.

OUI

NON

AUTORISATION PARENTALE 2021-2022

Je soussigné

Père - mère - tuteur (rayer les mentions inutiles)

Demeurant

.....

Téléphone : domicile Professionnel

N° Sécurité Sociale :

AUTORISE MON ENFANT

NOM.....**PRENOM**.....

A participer aux manifestations de la **Saison 2021-2022** organisées par la F.F.KARATE
et ses organismes déconcentrés (Ligues et Départements)

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la
manifestation.

Fait à le

Signature

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)



Règlement Général sur la Protection des Données

En application avec la loi sur le RGPD, l'USR Vovinam Viet Vo Dao vous informe que vos données personnelles (nom, prénom, adresse postale, adresse mail et date de naissance) seront communiquées uniquement à la fédération de Karaté afin d'obtenir la licence et à Assoconnect, outil de gestion informatique utilisé par l'USR et conforme aux demandes du RGPD.

Je soussigné....., reconnait avoir été informé sur la mise en place du RGPD et en accepter les termes.

Roissy le.....

Signature

Règlement Intérieur

La tenue

- Le Vo Phuc de couleur bleue est la tenue d'entraînement traditionnelle et obligatoire. Pour les nouveaux pratiquants, le port du Vo Phuc n'est pas exigé pendant le premier mois.
- L'Ecusson Vovinam Viet Vo Dao est impérativement cousu ou scratché sur la veste du Vo Phuc et approximativement au niveau du cœur.
- Le port de la Ceinture est obligatoire. La ceinture indique précisément *le grade*.

Hygiène et sécurité

Pour le bien-être commun, le Vo Phuc doit être maintenu dans un état de propreté satisfaisant, de même qu'une bonne hygiène corporelle est exigée. Il est interdit de porter des objets pouvant blesser (boucles d'oreilles, bagues, montres, bracelets, pendentifs...).

Les équipements de protection individuelle (protège-tibia / pieds, coquille, gants, protège – dents) sont obligatoires pour toute participation à un combat lors d'une compétition.

Locaux

Tous les locaux mis à la disposition des pratiquants (vestiaires, douches, salle d'entraînement ou de réunion) doivent être maintenus en bon état et laissés propres (enlèvement des papiers et autres déchets – balayage si nécessaire...). Tout acte de vandalisme sera suivi d'exclusion et entraînera des poursuites, si nécessaire. Il est interdit de fumer, cracher, salir, jeter au sol de l'eau, des papiers,...

Respect

Les adhérents et leur entourage sont tenus de respecter :

- Les cadres de l'association : Corps enseignant (cadres techniques) et Bureau (cadres administratifs).
- Les décisions, les sélections ou les résultats jugés par le cadre technique, les juges et arbitres.
- Leur partenaire de travail, le travail d'autrui.
- Le programme technique et notamment ne pas enseigner sans autorisation expresse de l'autorité compétente.
- Le règlement intérieur.
- Il est interdit d'être impoli envers les autres membres du club, de tenir des propos blessants ou à caractère raciste.

Les parents ou accompagnateurs ne sont pas acceptés pendant les cours.

Ponctualité / Assiduité

Les horaires précis d'entraînement sont clairement communiqués dès l'adhésion au club. La ponctualité est un devoir de respect et de politesse aussi bien à l'égard du Corps Enseignant que de tous les pratiquants.

Le niveau du pratiquant étant sanctionné par un examen de grade, il va de soi que l'assiduité au cours est un critère déterminant pour l'inscription à l'examen. Le suivi technique et donc la présentation de l'élève à l'examen relèvent de la responsabilité de l'Enseignant et lui seul. Aucune pression, qu'elle vienne de l'élève ou d'une tierce personne n'est tolérable. **Les parents doivent déposer leurs enfants mineurs à l'intérieur du gymnase et attendre l'arrivée d'un professeur.**

Pratique

Le Vovinam Viet Vo Dao est un art martial et en tant que tel il ne peut être utilisé que dans le cadre des activités organisées par l'association, ou bien pour l'entraînement personnel.

Toute autre utilisation, à l'exception de la légitime défense, est strictement interdite.

Image

Pour le respect de l'art Vovinam Viet Vo Dao et de son image, les membres doivent avoir un comportement exemplaire (respect d'autrui, tolérance, calme, patience, esprit d'entraide...)

Responsabilité

L'association n'est pas responsable de la perte ou des dommages causés aux effets personnels des adhérents lors de l'entraînement, des démonstrations ou des compétitions.

Les parents doivent déposer leurs enfants mineurs à l'intérieur du gymnase et attendre l'arrivée d'un professeur. L'association ne peut être tenue pour responsable de ce qui peut se produire en dehors du lieu et des horaires de l'activité. **Les parents doivent accompagner et restent responsables de leurs enfants durant les compétitions et/ou démonstrations.**

Sanctions

En cas de manquement à la discipline, ou de non-respect du règlement intérieur de la part de l'adhérent ou de son entourage, des sanctions pourront être prises allant du simple avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de l'association.

Pour pratiquer, l'adhérent doit être à jour de ses cotisations ainsi que des pièces administratives requises (certificat médicale...).

Le remboursement de la cotisation ne peut se faire que dans les cas suivants :

- maladie de longue durée ou accident (certificat médical obligatoire)
- déménagement (sur présentation d'un justificatif)

Le remboursement se fera alors au prorata restant et n'inclut pas le montant de la Licence FFKAMA de la saison en cours.

Le bureau se réserve le droit de refuser l'inscription d'un membre.

Acceptation

L'adhésion en tant que membre de l'Association équivaut à l'acceptation, sans restriction, du présent Règlement intérieur.

Divers

Tous les cas non prévus au présent Règlement seront tranchés par le Bureau et/ou le Responsable Technique du club, qui peut solliciter l'intervention du Conseiller Technique Régional.

En dernier lieu, l'Assemblée Générale est souveraine dans les décisions qu'elle prend dans le cadre des textes officiels régissant les activités du Club (Code du Sport, Association loi 1901).

Signature de l'adhérent
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

GRILLE TARIFAIRE POUR LA SAISON 2021/2022

Tarif incluant la licence de la FFK = 37€

	Tarif de base	Réduction	Total	Paiement en 2 fois	Paiement en 3 fois	Paiement en 4 fois
Tarif pour 1 enfant	195	-	195 €	97,50€ x 2	65€ x 3	49€ x 3 + 48€
Tarif pour 2 enfants	195+195	50 €	340 €	170€ x 2	113€ x 2 + 114€	85€ x 4
Tarif pour 3 enfants	195+195+195	75 €	510 €	255€ x 2	170€ x 3	127€ x 2 + 128€ x 2
Tarif pour 1 adulte	210	-	210 €	105€ x 2	70€ x 3	52€ x 2 + 53€ x 2
Tarif pour 2 adultes	210+210	50 €	370 €	185€ x 2	123€ x 2 + 124€	92€ x 2 + 93€ x 2
Tarif pour 1 enfant + 1 adulte	195+210	50 €	355 €	177,50€ x 2	118€ x 2 + 119€	89€ x 3 + 88€
Tarif pour 1 enfant + 2 adultes	195+210+210	75 €	540 €	270€ x 2	180€ x 3	135€ x 4
Tarif pour 2 enfants + 1 adulte	195+195+210	75 €	525 €	262,50€ x 2	175€ x 3	131€ x 3 + 132€
Tarif pour 2 enfants + 2 adultes	195+195+210+210	100 €	710 €	355€ x 2	237€ x 2 + 236€	177€ x 2 + 178€ x 2



DOSSIERS D'INSCRIPTIONS A RENDRE COMPLET

AUCUN dossier ne sera pris s'il manque un document

Merci de vous assurer que le dossier contient les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription bleue remplie et signée
- Le certificat médical (avec mention : « apte à la pratique du Viet Vo Dao en compétitions nationales, internationales, technique et combat »)
- Le règlement intérieur signé
- L'autorisation parentale signée, si l'enfant est mineur
- La demande de licence signée
- L'autorisation du RGPD signée
- Le règlement de la cotisation (voir tarif au dos)
- Une photocopie recto/verso de la pièce d'identité
- Une photo d'identité

DATE ET LIEU DE DEPOT DU DOSSIER

Une permanence sera effectuée par les membres du bureau :

Le samedi 2 octobre 2021 de 11h30 jusqu'à 13h au Gymnase Nelson Mandela

Et

Le mercredi 6 octobre 2021 de 17h jusqu'à 20h au Gymnase Les Sapins